



20<sup>E</sup>

ANNIVERSAIRE  
DU RESP

— INVITATION —

12 DÉCEMBRE 2016 /  
À PARTIR DE 14H

EHESP / AVENUE DU PROFESSEUR LÉON BERNARD  
35043 RENNES



# PROGRAMME

**14 h 00 :** Accueil par **Laurent CHAMBAUD**, président du RESP

**14 h 10 :** Intervention de Mme **Annick GIRARDIN**, ministre de la fonction publique

**14 h 40 : 20 ans du RESP : rappel historique du Réseau et de son évolution**

par **Emmanuelle MENGUAL**, ancienne directrice de l'Ecole nationale de la santé publique, 1<sup>ère</sup> présidente du RESP, en lien avec **Christian CHAUVIGNE**

**15 h 30 :** Pause

**16 h 00 : Réflexions partagées autour de tables rondes.**

Animation et coordination par **Laurent CHAMBAUD**, président du RESP

Expert : **Jean François VERDIER**, inspecteur général des finances, ancien DGAFP

### 16 h00 – 17 h00 : Evolution de la formation et nouvelles exigences pédagogiques

Smartphone, tablettes, internet, TIC... toutes ces technologies de l'information et de la communication envahissent notre quotidien.

- Comment les outils numériques peuvent-ils permettre de développer les compétences nécessaires des stagiaires ?
- Comment vaincre les réticences sur le e learning pouvant provenir des acteurs de la formation mais aussi des représentants du personnel ?
- Quels impacts sur le métier des enseignants ?
- Comment accompagner cette profonde innovation ?
- Comment apprendre à travailler autrement ?

Intervenants : **Florence RIZZO**, Co-fondatrice & directrice / SynLab, membre de l'équipe de la mission Fourgous : « apprendre autrement à l'ère du numérique », **Laurie HUGUET**, ancienne inspectrice stagiaire de l'ENFiP et **Arnold MAGDELAINE**, Responsable du Centre d'appui à la pédagogie à l'EHESP.

### 17 h00 – 18 h00 : Equité et diversité : le chemin est il encore long ?

Le récent rapport du Pr Lhorty a montré qu'en matière de discrimination à l'embauche, la fonction publique n'était pas irréprochable. Ce coup porté à la conviction que les modes de recrutement de la fonction publique protégeaient le principe constitutionnel d'égal accès aux emplois publics suscite bien des interrogations. Même si des efforts significatifs ont été réalisés pour intégrer dans la fonction publique ceux qui avaient, a priori, peu de chance d'y venir, les écoles de service public dont l'accès n'est généralement possible que par concours et qui tentent de diversifier leur vivier de recrutement n'échappent pas à ce constat.

Pourront-elles faire coexister, dans leur recrutement et leur fonctionnement, les deux principes d'équité et de diversité qui semblent ne pas vouloir se rencontrer.

Intervenants : **Cyrille PAJOT**, Chef du bureau des politiques de recrutement de formation et de la professionnalisation à la DGAFP, **Didier DEL PRETE**, Président de la conférence des IPAG/CPAG, **Frédéric GRIMONPREZ**, ancien élève de l'IRA de Nantes.

### 18 h00-19 h00 : Positionnement des écoles de service public, liens avec les universités

Les Ecoles de Service Public sont, de plus en plus, dans une logique d'interaction avec les universités et les grandes Ecoles. Les logiques de formation opérationnelle, professionnelle et de formation académique, longtemps en confrontation ou en ignorance réciproque, auraient tout intérêt à se rapprocher.

Dans ce contexte, plusieurs questions émergent :

- Quel « modèles » pour les écoles de service public ?
- Comment concilier formation diplômante et formation professionnalisante ?
- Comment assoir un partenariat équilibré, au moment où les universités et grandes écoles entrent dans une logique de site, à travers les Comue ?
- Comment promouvoir une recherche de qualité au sein des écoles du RESP ?
- Le partenariat universités/écoles peut-il être exportable à l'étranger ?

Intervenants : **Christopher CHARLES**, secrétaire général de la conférence des IPAG/CPAG, **Renan DUTHION**, Directeur de l'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI), **Jocelyn DUTHIL**, ancien élève Directeur d'hôpital, thésard.

19 h00 : Cocktail

# 20 ANS ET 39 ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

**Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions communes de formation, plusieurs écoles de service public décident, en 1996, de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.**

La déclaration commune fondant le RESP est signée à l'École nationale de la santé publique (EHESP aujourd'hui) et s'appuie sur 4 principes :

- La culture de service public est un vecteur fort de l'identité commune des écoles et les formations qu'elles assurent concernent de manière dominante les enjeux de société ;
- La diversité des approches constitue un enrichissement pour chacune d'entre elles ;
- La place qu'elles occupent dans l'enseignement professionnel post-universitaire constitue une spécificité ;
- La nature de leurs activités, l'organisation et le cadre dans lesquels elles se réalisent, se complètent ou se recouvrent.

Depuis cette déclaration commune, le RESP s'est doté en 2002 d'une convention entre écoles pour fixer un cadre de fonctionnement.

En 2014, les statuts sont modifiés pour créer une association.

Le RESP compte aujourd'hui 39 écoles formant les cadres A des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.

Le RESP a pour mission de promouvoir :

- La réflexion entre ses membres sur toutes les questions communes relevant de leur champ d'activité ;
- L'information mutuelle sur les activités pédagogiques ;
- Des formations communes à leurs élèves et stagiaires portant notamment sur les conditions de mise en œuvre des politiques publiques ;
- Des actions de valorisation de leur partenariat à travers différents supports ou manifestations ;
- Les valeurs du service public (déclaration commune du RESP en 2012)

Afin de marquer ses 20 années d'existence, le RESP organise un séminaire autour de trois tables rondes. Cette rencontre portera sur des thèmes transverses aux écoles et répondra aux principes d'échanges, de débats, de réflexions communes.